

# Groupe de travail «logement social et énergie»

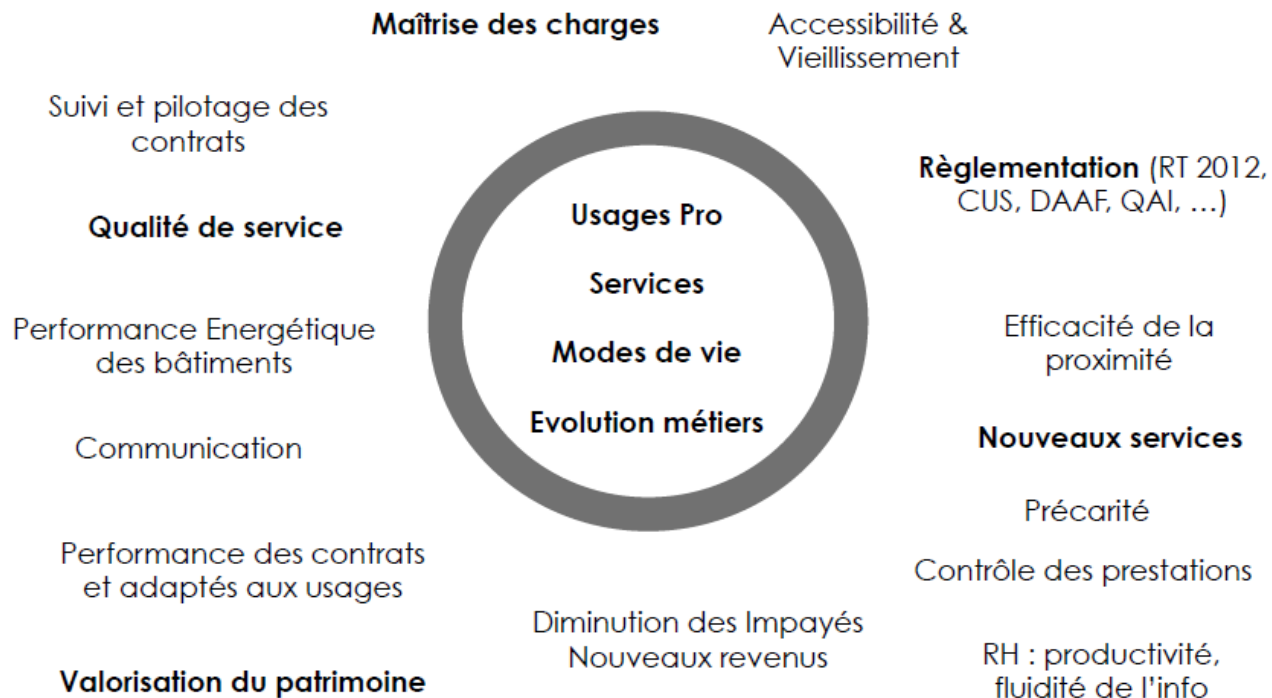
Le numérique au service du bâtiment



# Centralisation des compteurs sur une plateforme numérique

## ● Objectif :

Intégrer les consommations d'énergie dans un « écosystème »



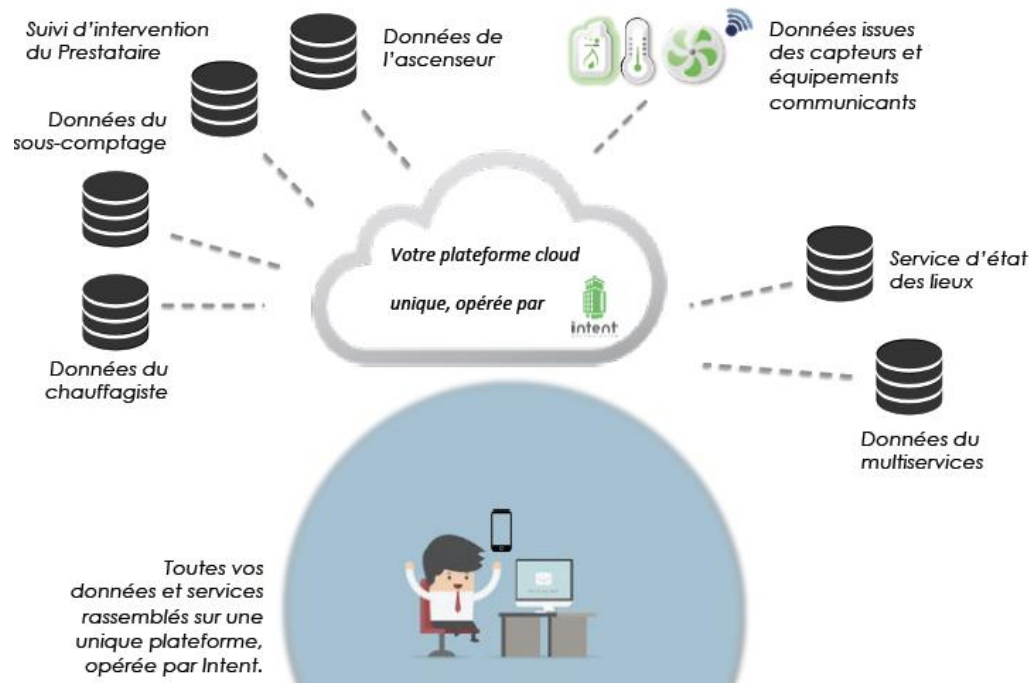
Source : Intent



# Centralisation des compteurs sur une plateforme numérique

## ● Constats :

- les données impactent l'ensemble des enjeux du bâtiment et des métiers
- une multitude de données et une sous-exploitation des outils numériques



Source : Intent

# Centralisation des compteurs sur une plateforme numérique

→ Pour quelles finalités ?

**Objectif principal : qualité de vie et économie**

Plusieurs objectifs intermédiaires (moyens) :

- Mesure de la performance des bâtiments neufs/réhabilités
- Respect de la RT 2012 : affichage des consos
- Facturation plus régulière et réelle des charges (mensuelle/trimestrielle)
- Répartition individuelle des charges
- Suivi des consommations individuelles et collectives
- Coaching, sensibilisation
- Maîtrise des charges : identifier des fuites, des surconsommations
- Traitement de la réclamation (échange d'informations + précision + efficacité de l'intervention)

Mais le bailleur n'a pas accès aux données individuelles sauf convention avec l'occupant



# Que dit la CNIL ?

- Les obligations légales dépendent de la finalité poursuivie
- La base légale décrit :
  - Les données collectées
  - La durée de conservation
  - Les destinataires
  - L'information et droit des personnes
  - La sécurité



# CNIL : la finalité poursuivie

## **Finalité 1 : suivi de la consommation du logement**

La personne contracte avec un prestataire qui lui fournit un service l'information sur sa consommation. Dans ce cas, les données de consommation sont transmises au prestataire pour être traitées et/ou hébergées, puis mises à disposition de la personne via un affichage déporté ou une plateforme spécifique

## **Finalité 2 : réalisation de bilans énergétiques**

La personne contracte avec un prestataire qui analyse ses données de consommation et lui fournit un bilan de sa consommation pour lui proposer des travaux d'isolation, de nouveaux équipements moins énergivores, etc

## **Finalité 3 : suivi de la consommation par les bailleurs sociaux**

Les bailleurs sociaux accèdent aux données de consommation afin d'aider le locataire à réduire sa consommation d'énergie

## **Finalité 4 : prospection commerciale**

Le prestataire utilise les données personnelles de la personne pour procéder à des opérations de prospection commerciale pour son compte

## **Finalité 5 : optimisation des modèles**

Un prestataire ou un bailleur social utilise les données de consommation de la personne pour établir des statistiques (données anonymisées ou agrégées ne permettant pas l'identification d'une personne physique).



# Quelle stratégie pour les bailleurs sociaux ?

- Ne pas se perdre dans un outil de mesure de plus (sans véritable appropriation du suivi)
- Rédiger une note sur l'opportunité d'une plate-forme web :
  - pourquoi ?
  - quelle déclinaison opérationnelle ?
  - quels moyens ?
  - quel impact sur l'organisation ?
  - quels résultats attendus ?
  - comment les mesurer ?
  - retro-planning



# Merci de votre attention

